

BOVIN / OVIN / CAPRIN

FORMATION OBLIGATOIRE  OUI  NON

## MAITRISER LA MISE-BAS CHEZ LES PETITS RUMINANTS, MAITRISE SANITAIRE DU PÉRI PARTUM JUSQU'AU SEVRAGE

### OBJECTIFS

- > Connaître les enjeux de la mise-bas chez les petits ruminants (ovin-caprin) et les 1<sup>ers</sup> soins aux nouveaux nés : dominantes pathologiques et conduite à tenir
- > Appliquer les bonnes pratiques de conduite sanitaire de la mise-bas jusqu'au sevrage en ovin ou caprin

### INTERVENANTS

Nicolas Cros ou Alessio Quercigh, Dr vétérinaire expert en petits ruminants et formateur agréé

### DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

#### Siège

#### INTERFACE ELEVAGE

 57 route de Samadet  
64410 Arzacq-Arraziguet  
 [interface-elevage.com](http://interface-elevage.com)

#### Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT  
 06 30 49 54 43  
 [interface.elevage@orange.fr](mailto:interface.elevage@orange.fr)

#### Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Emilie LARRAS  
 07 88 72 62 28  
 [formation.interface.elevage@gmail.com](mailto:formation.interface.elevage@gmail.com)

# MAITRISER LA MISE-BAS CHEZ LES PETITS RUMINANTS, MAITRISE SANITAIRE DU PÉRI PARTUM JUSQU'AU SEVRAGE



BOVIN / OVIN / CAPRIN

## PROGRAMME

- > Préparation à la mise-bas
- > Dominantes pathologiques avant la mise-bas
- > Déroulement de la mise-bas
- > Dystocie et accidents de mise-bas
- > Les 1ers soins aux nouveaux nés
- > Conduite et maîtrise sanitaire sur les phases d'avant mise-bas jusqu'au sevrage
- > Échanges d'expériences à partir de cas concrets,
- > Bilan de la formation

### DURÉE

1 À 2 JOURS  
(7 À 14 HEURES)

### PUBLIC

AGRICULTEURS,  
SALARIÉS, TECHNICIENS  
EN ÉLEVAGE OVIN OU  
CAPRIN

### PRÉ-REQUIS

AUCUN

### PÉDAGOGIE

MÉTHODE PARTICIPATIVE  
ET COLLABORATIVE,  
QUIZZ, EXERCICES DE  
MISE EN SITUATION,  
ÉCHANGES INTERACTIFS

### EVALUATION DES ACQUIS

AUTODIAGNOSTIC EN  
DÉBUT DE FORMATION  
ET QCM EN FIN DE  
SESSION

### COÛT PÉDAGOGIQUE

• AGRICULTEUR :  
180,83€ HT PAR  
PERSONNE ET PAR JOUR  
SOIT 217€ TTC PRIS EN  
CHARGE PAR VIVEA  
• SALARIÉ AGRICOLE :  
196€ HT PAR PERSONNE  
ET PAR JOUR SOIT  
235,20€ TTC PRIS EN  
CHARGE PAR L'OPCO  
OCAPIAT.  
• POUR LES AUTRES  
OPCO, NOUS  
CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 95% de taux de satisfaction globale, 96% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 650 bénéficiaires en 2024.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.

